

Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische
Militärzeitschrift

Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft

Band: 165 (1999)

Heft: 3

Artikel: Junge Offiziere nehmen Einfluss

Autor: Emonet, Jérôme

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-65927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Junge Offiziere nehmen Einfluss

Jérôme Emonet *

Die SOG hat sich im Rahmen ihres Seminars vom 16. und 17. Oktober vergangenen Jahres in Martigny Gedanken über die zukünftige Armee gemacht. 80 militärische Kader der jüngeren Generation (Leutnant bis Hauptmann) haben sich über die aktuellen Entwicklungen informieren lassen und in Arbeitsgruppen Thesen über die Armee des 21. Jahrhunderts entwickelt. Der folgende Beitrag gibt nur einige der erarbeiteten Thesen wieder.

Les participants sont, dans leur ensemble, très favorable à un système de milice adapté. Ils relèvent que ceci est notamment de nature à éviter les risques de constitution d'un contre-pouvoir, risque présent dans le cas d'une armée professionnelle.



Maj EMG Jérôme Emonet,
Prés. Ste Valaisanne des Officiers,
1933 Sembrancher.

L'avenir du système de milice

Les synergies possibles entre le domaine des entreprises et celui de l'armée sont un argument supplémentaire en faveur de la milice. Il s'agit toutefois d'encadrer celle-ci avec des éléments professionnels forts et crédibles. Diverses propositions concrètes ont émané des groupes de travail: la création d'un diplôme militaire pour cadres, lequel serait reconnu dans la sphère civile; une sélection plus rigoureuse des cadres, accompagnée d'un rajeunissement de ceux-ci à tous les échelons; une spécialisation plus poussée et plus rapide des soldats.

Une direction générale pour un modèle d'armée de milice a été esquissée. Celle-ci serait formée de trois strates: la première, formée de professionnels purs, composerait le 10% de l'ensemble des effectifs. Il s'agirait de personnel hautement qualifié ou de soldats restant à un degré de préparation très élevé (corps d'intervention). La deuxième strate, serait constituée par des miliciens engagés, dont la profession civile intéresse directement l'armée (boulangers, policiers, etc.). Ils effectueraient un demi service de base, le restant de leurs jours de service étant consacrés à la pratique habituelle de leur métier, mais pour le compte de l'armée (20% des effectifs). Les 70% restant seraient des miliciens purs, un peu à l'image de ce qui se fait aujourd'hui, avec la possibilité d'un service en un seul bloc.

Amélioration de l'instruction

Dans le domaine du personnel, les participants ont évoqué à de nombreuses reprises le problème lancinant des effectifs trop faibles au service d'instruction. Parmi les pistes évoquées, nous en retiendrons deux: la première propose de donner plus de compétences au commandant en matière de dépenses ou de déplacement de service. Etant proche de ses hommes, il est le mieux à même de négocier des solu-

tions appropriées avec le soldat et son employeur. Il pourrait être compensé pour ce surcroît de travail par un jour de service supplémentaire. Deuxièmement, une organisation différente des cours pour spécialistes pourrait redonner des effectifs aux unités, en particulier en deuxième semaine du cours. Toujours dans ce domaine délicat de la gestion du personnel, les jeunes officiers ont plaidé en faveur d'une plus grande séparation des rôles d'instructeur et de chef. Cela signifie que l'encadrement professionnel doit être renforcé lors de service de troupe, les miliciens ayant avant tout pour mission de conduire leur formation.

Comptabilité en carrière civile et militaire

Un rajeunissement des cadres est unanimement souhaité, tout en mettant en garde contre les dangers de promotions trop rapide, en particulier au niveau de la compagnie. Il s'agit également d'améliorer la formation de ceux-ci, le niveau de formation et d'éducation des hommes qu'ils ont à conduire s'étant amélioré ces dernières années. Dans un autre domaine, les participants mettent en évidence la nécessité pour l'armée de se rendre plus attrayante. Cela passe par l'octroi d'un diplôme reconnu hors du giron militaire, émanant d'école de cadres ayant abandonné les méthodes didactiques vétustes et dépassées encore en vigueur dans certaines d'entre-elles et s'étant fait reconnaître par les hautes écoles civiles comme des égales. Enfin, l'étude des langues, à commencer par les langues nationales et l'anglais, doit être encouragée lors des services.

Conclusion

Il y a lieu d'apporter tout le crédit voulu aux remarques et aux propositions des participants du séminaire, parce qu'ils sont en prise directe avec les réalités terre-à-terre de l'armée de milice d'aujourd'hui, et qu'ils portent une responsabilité première dans la formation continue de nos soldats lors des services d'instruction. Ils sont également confrontés aux exigences de la vie civile, et en particulier à une période de leur vie où il s'agit de construire les fondations d'une carrière professionnelle, sans parler de famille ou d'activités associatives. ■

* Bearbeitung: Dieter Kläy